



Rapport d'activité 2020

La composition du SICOTRAL et son administration

Le SICOTRAL est un syndicat de collecte des déchets situé en milieu rural. Il compte 24 521 habitants (population municipale totale) et 102 communes réparties en 3 adhérents :

- La communauté de communes les Vosges Côté Sud-Ouest (adhérente pour l'ensemble de ses 60 communes)
- La communauté de communes Mirecourt Dompierre (32 communes adhérentes au SICOTRAL)
- La communauté d'agglomération d'Epinal (10 communes adhérentes au SICOTRAL).

Le SICOTRAL est administré par un comité syndical composé de 28 délégués titulaires et de 14 suppléants élus au sein des communautés adhérentes. Le bureau est composé de 10 délégués. Les réunions du comité syndical se sont déroulées les 20 février, 16 septembre et 21 octobre 2020.

Les compétences du SICOTRAL

Le SICOTRAL assure en régie :

- La collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) en porte à porte ;
- La collecte des conteneurs d'apports volontaires des déchets recyclables en deux flux : verre et multi-matériaux (papiers, cartonnages, briques alimentaires, bouteilles et flacons plastiques, emballages métalliques) ;
- La gestion de cinq déchèteries situées à Dompierre, Darney, Bains les Bains, Monthureux sur Saône et Lamarche ;
- Le transport des déchets de déchèteries collectés en benne.

Les compétences transférées au syndicat de traitement Evodia

Le SICOTRAL confie à Evodia les missions suivantes :

- Le transit, le transport et le traitement des OMr et des déchets encombrants issus des déchèteries.
- Le transit et le tri des déchets recyclables.
- La collecte et le traitement des déchets dangereux, des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des meubles et des huisseries.

Pour chaque type de déchets pris en charge par Evodia, ce dernier reverse au SICOTRAL le produit de la revente des matériaux, les aides et forfaits des éco-organismes et facture les coûts de traitement de ces déchets.

En 2020 Evodia a également mis en place des actions de prévention des déchets et de communication sur le tri dans le département des Vosges. Pour financer ces actions et les frais de structure d'Evodia, le SICOTRAL lui verse 3 € par habitant.

Les faits marquants de l'année 2020

➤ Election

Année électorale, le nouveau comité syndical s'est installé le 16 septembre et a procédé à l'élection de son Président.

A l'unanimité, M. ADAM Christian a été réélu Président du SICOTRAL.

Le nombre de vice-présidents a été fixé à quatre soit un vice-président par secteur :

1^{er} vice-président en charge du secteur de Darney : M. BOGARD Gérard

Vice-président en charge du secteur de La Vôge les Bains : M. MAURICE Jean François

Vice-président en charge du secteur de Monthureux et Lamarche : M. FATET Pascal

Vice-président en charge du secteur de Dompain : M. NOEL Gérald

➤ Réception d'un camion équipé d'une grue et d'une benne compactrice



En vue de l'extension des consignes de tri des déchets recyclables mise en œuvre le 1^{er} janvier 2021, le SICOTRAL a investi dans un nouveau camion équipé d'une grue et d'une benne compactrice. Il a été livré en octobre 2020.

Sur le premier semestre 2021 et grâce à la compaction des déchets, ce véhicule a permis l'économie de 9 000 km de collecte (5 000 € de carburant) et 360 heures de travail (10 000 €). Le nombre de vidage a été divisé par 2 avec une moyenne de 5,3 tonnes de déchets déposés à chaque rotation contre 2,6 tonnes auparavant. Ces tonnages conséquents collectés sur chaque tournée ont permis de ne plus utiliser le site de transit de Mandres sur Vair. Désormais tout est vidé directement au centre de tri de Chavelot. Une économie de 15 000 € en six mois a ainsi été réalisée rien que sur le non-transfert de ces déchets de Mandres à Chavelot.

L'économie globale en six mois d'utilisation représente 30 000 € soit 60 000 € par an.

Ce véhicule a été acquis pour 240 500 € HT subventionné à 15,7 % par le Conseil départemental. Il a engendré un surcoût de 95 000 € à l'achat par rapport à un camion grue à bras ampli-roll. Ce surcoût sera néanmoins amorti en un an et demi d'utilisation.

➤ Réception de 10 compacteurs supplémentaires en déchèteries



Initié en 2019 avec des tests sur la déchèterie de Darney, le SICOTRAL a réceptionné en mai 2020 10 nouveaux compacteurs monoblocs pour équiper les déchèteries de Bains les Bains, Dompain et Lamarche. Ils permettent le compactage des cartons, des encombrants et du flux multi-matériaux collectés en déchèteries. Le coût total de cet investissement s'élève à 320 000 € TTC soit 285 000 € pour les 12 compacteurs et 35 000 € pour l'aménagement des quatre déchèteries.

En 2020, la compaction en déchèterie a permis d'éviter 500 rotations de bennes. Cela représente une économie estimée de 35 000 km (20 000 €) et 500 heures de travail (12 500 €) soit environ **32 500 €** de gasoil et de frais de personnel.

D'autre part un véhicule de collecte de déchetterie réalise 45 000 km par an. Il coûte 22 000 € d'amortissement annuel et 10 000 € de frais d'entretien et d'assurance par an. Au vu des kilomètres non parcourus, les compacteurs permettent d'économiser 80 % d'un camion soit environ **25 000 €**.

Aussi à partir de 2021, plus aucune benne multi-matériaux issue de la déchèterie de Darney ne transite par Mandres sur Vair soit une économie supplémentaire de **2 500 €** par an.

Ainsi les compacteurs en déchetterie permettent l'économie de **60 000 € par an**.

➤ Commande de conteneurs d'apport volontaire

Le parc de conteneurs vieillissant et à l'approche de l'extension des consignes de tri, le comité syndical a décidé l'achat de conteneurs d'apport volontaire. En 2020, 83 conteneurs multi-matériaux et 14 conteneurs verre ont été commandés.

Le SICOTRAL a également acheté 23 conteneurs décorés pour la collecte du papier auprès des écoles.

Le coût de cet investissement s'élève à 127 000 € HT.

Le mode de gestion du SICOTRAL

Le SICOTRAL gère en régie, c'est-à-dire avec son personnel et son matériel, la totalité de ses compétences de collectes en porte à porte, en apport volontaire et en déchèteries.

	OMr	Verre	Multi-matériaux	Déchèteries
Fréquence de collecte	Tous les 15 j et 1 à 2 fois par semaine pour les gros producteurs	Tous les mois	Tous les 15 j	Ouverture 5 jours/7
Nombre de tournées km parcourus	14 tournées 70 000 km	7 tournées 20 000 km	14 tournées 65 000 km	73 000 km
Mode de collecte et contenants	Porte à porte bacs équipés de puces	Apport volontaire 209 CAV installés	Apport volontaire 436 CAV installés	5 déchèteries
Mode d'exploitation	Régie	Régie	Régie	Haut de quai et bas de quai en Régie
Transfert-transport	EVODIA	-	Régie et EVODIA	Régie et EVODIA
Traitement	Incinération EVODIA	EVODIA	EVODIA	Divers

Le personnel

Le SICOTRAL est une petite structure qui, au fur et à mesure des embauches, recrute du personnel polyvalent afin d'assurer au mieux le service. Aussi il doit faire face à l'obligation de continuité du service, malgré les congés annuels, arrêts de maladie et la fluctuation de production des différents déchets.

En 2020 le SICOTRAL comptait 18,5 équivalents temps plein soit :

- 8 chauffeurs,
- 3 gardiens de déchèteries,
- 2 ripeurs et gardiens remplaçants,
- 1 agent administratif et gardien de déchèterie,
- 3 agents administratifs,
- 1 secrétaire comptable représentant 0,3 ETP
- Des intérimaires représentant 1,2 ETP.

Le matériel

En 2020 le SICOTRAL disposait de :

- 3 camions équipés d'une benne à ordures ménagères et d'un système de pesée embarqué,
- 3 camions équipés d'une grue et d'un bras ampli roll,
- 1 camion de location équipé seulement d'un bras ampli roll,
- 5 déchèteries (Dompierre, Darney, Bains les Bains, Monthureux sur Saône et Lamarche),
- 15 460 bacs à ordures ménagères équipés de puce d'identification,
- Un parc de 645 conteneurs d'apport volontaire répartis en 167 points de collecte,
- Un garage principal à Lerrain et un garage secondaire à Lamarche.

Le mode de financement

Le SICOTRAL a institué la redevance incitative sur l'ensemble de son territoire. Il réalise la gestion du fichier des redevables et la facturation du service public d'élimination des déchets. La facturation est réalisée semestriellement. La gestion des réclamations liées aux factures est réalisée par le SICOTRAL. Néanmoins les communautés adhérentes ont choisi de percevoir la redevance en lieu et place du syndicat. Elle reverse ensuite cette recette au SICOTRAL sous forme d'une contribution.

La grille tarifaire n'a pas évolué depuis 2014, elle s'établit comme suit :

- Une part fixe de 72 € par an pour les ménages en résidence principale et de 62 € pour les non-ménages. Pour ces derniers, un multiple de cette part fixe leur est attribué en fonction de leur activité ;
- Une part gestion du bac de 2 € par an et par bac ;
- Une part à la levée proportionnelle au volume du bac
 - ↳ Pour un bac de moins de 140L : 1,17 € la levée
 - ↳ Pour un bac de 141L à 180L : 1,50 € la levée
 - ↳ Pour un bac de 181L à 240L : 2,00 € la levée
 - ↳ Pour un bac de 241L à 340 L : 2,83 € la levée
 - ↳ Pour un bac de 341L et plus : 5,00 € la levée ;
- Une part au poids : 0,27 € par kilogramme de déchets résiduels collectés. Pour les ménages seulement, la part au poids est facturée au-delà du seuil de 20 kilogrammes de déchets résiduels collectés par période de facturation de six mois. En cas de déménagement en cours de période, cette valeur seuil est réduite proportionnellement au temps d'utilisation du service.

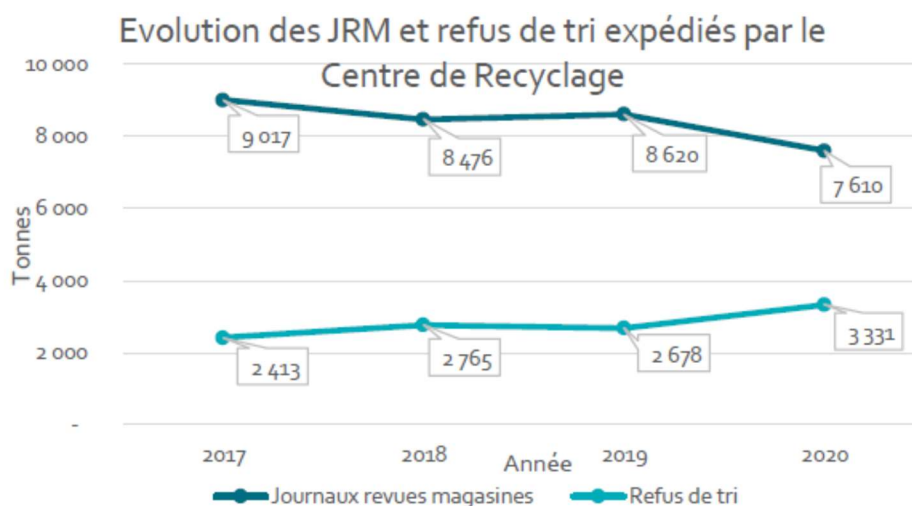
L'évolution des tonnages sur les 3 dernières années

Les ordures ménagères et les déchets recyclables

	Population	OMr		Verre		Multi-matériaux			
		Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Taux de refus	Performance de recyclage (kg/hab.)
2018	24 872	2 079	84	1 141	46	1 689	68	21 %	53,7
2019	24 701	2 051	83	1 166	47	1 721	70	22,8 %	53,4
2020	24 521	2 048	84	1 206	50	1 617	66	28,4 %	47,2

Le ratio de collecte des ordures ménagères résiduelles reste stable ces trois dernières années. On note une augmentation de 3kg de verre collecté par habitant en 2020.

Cependant une baisse des tonnages significative se constate sur le flux multi-matériaux ainsi qu'une augmentation du taux de refus. Cela peut s'expliquer notamment par une baisse du gisement des Journaux Revues Magazines (JRM) qui représente l'essentiel des tonnages du flux multi-matériaux. En témoigne le graphique des expéditions des centres de tri utilisés par les collectivités vosgiennes. On constate que la part des JRM dans les caractérisations décroît ces dernières années, faisant mécaniquement augmenter la part des autres matériaux dont celle des refus.



Les déchets des déchèteries

	Encombrants		Bois		Cartons		Déchets verts		Ferrailles		Plâtre		Meubles	
	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.
2018	944	38	792	32	241	10	996	40	358	14	223	9	568	23
2019	974	39	795	32	253	10	972	39	380	15	251	10	625	25
2020	1014	42	872	36	248	10	1053	43	390	16	237	10	702	29

En 2020, les déchèteries ont également permis la collecte de :

- 299 tonnes de DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques ; +9 T/2019
- 83 tonnes de DDS : déchets dangereux (peinture, phytosanitaire, solvant etc.) ; -1 T/2019
- 109 tonnes d'huisseries ; -3 T/2018
- 21 tonnes d'huiles de vidanges ; +2 T/2019
- 4,4 tonnes d'huiles alimentaires ; +1 T/2019
- 5,5 tonnes de piles ; +2 T/2019
- 10 tonnes de batteries ; +1 T/2019

Sans compter les gravats, ce sont au total 5 112 tonnes de déchets qui ont été collectés en déchèteries. Malgré la situation sanitaire qui a obligé une fermeture des déchèteries aux particuliers durant presque 2 mois, les déchets collectés en déchèteries ont augmenté de 256 tonnes en un an.

Le SICOTRAL a réalisé le transport de 3 820 tonnes lors de 1 388 rotations de bennes. Les 1 292 tonnes de déchets restants ont été transportées par les prestataires des filières spécifiques (meubles, DEEE, DDS, ...) et depuis octobre par Récupfer pour la ferraille.

Par rapport à 2019, le SICOTRAL a transporté 118 tonnes de déchets en plus et ce en 273 rotations de moins. Cette optimisation du transport a été réalisée grâce aux bennes compactrices livrées en mai.

Les gravats sont transportés par le SICOTRAL et ils ont représenté 130 rotations de bennes 15 m³.

Comparaison des résultats de collectes avec les données départementales

		OMR	Verre	Multi-matériaux	Déchèteries	Autres flux	Tous flux
SICOTRAL	Tonnages 2020	2 048	1 206	1 617	5 112	0	9 795
	Kg/habitant	84	49	66	208	0	407
EVODIA 2019 (kg/habitant) Source référentiel ADEME		213	43	48	210	10	521
Ecart		-61 %	+15 %	+36 %	-1 %	-100 %	-22 %

Tous flux confondus, le SICOTRAL collecte 22 % de déchets de moins que la moyenne départementale 2019. La facturation incitative favorise la réduction des ordures ménagères résiduelles en encourageant le tri des déchets recyclables et les gestes de prévention comme le compostage domestique. Les résultats parlent d'eux même avec un écart de - 61 % sur les ordures ménagères et + 36 % sur le flux multi-matériaux.

Le lieu privilégié de collecte des déchets des usagers devient les déchèteries où presque la moitié des déchets y sont collectés. Cependant les tonnages des déchèteries restent dans la moyenne des déchèteries vosgiennes.

Le coût du service public assuré par le SICOTRAL

L'ensemble des coûts figurant dans ce rapport d'activité provient d'une analyse réalisée selon une méthode élaborée par l'ADEME nommée Compta-coût. Elle permet la comparaison entre collectivités et par conséquent applique des règles de calcul à respecter. Par exemple les durées d'amortissements appliquées selon Compta-coût sont identiques pour toutes les structures alors qu'en réalité elles peuvent varier d'une structure à l'autre. Aussi il subsiste un léger écart entre les résultats Compta-coût et le compte administratif car un traitement comptable permet de rattacher les dépenses et recettes de l'année étudiée. D'autre part la comparaison entre collectivités est également favorisée par l'analyse de données en euro hors taxe.

Le coût global du service public et niveau de financement

Le coût global du service public correspond à l'ensemble des charges de la collectivité moins l'ensemble des recettes liées à la vente de matériaux et subventions diverses. Le financement est assuré par le versement d'une contribution des adhérents qui perçoivent la redevance payée par les usagers.

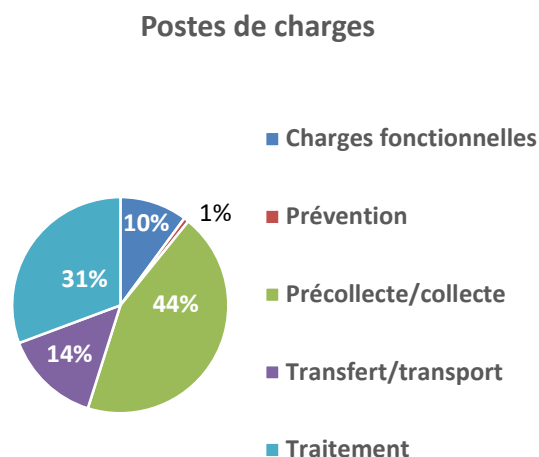
Année 2020	€ arrondis	€ / habitant
Coût du service public (coût aidé TTC)	1 699 000 €	69 €
Niveau de financement (contributions adhérents)	1 665 000 €	68 €
Ecart entre coût et financement en €	-34 000 €	-1 €
Taux de couverture %	98 %	

En 2020 les usagers ont contribué à hauteur de 1 665 000 € alors que le cout aidé TTC était de 1 699 000 € selon l'analyse Compta-coût.

Les charges

Poste de charges	€ HT	≠ N-1
Charges fonctionnelles (locaux-administration-communication)	241 k€	-29 k€
Prévention	17 k€	+1 k€
Pré-collecte et Collecte	1 048 k€	-22 k€
Transfert/Transport	345 k€	-65 k€
Traitement	731 k€	+8 k€
Total charges en € HT	2 382 k€	-107 k€

Représentation graphique



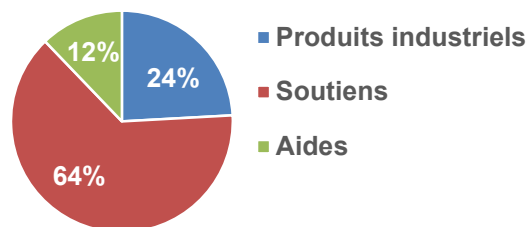
En 2020 les dépenses totales du SICOTRAL ont été de 2 382 000 € HT soit une baisse de 107 000 €. Cette baisse se constate sur les charges collectes et les charges de transports. Pour la collecte, la baisse s'explique par une sortie d'amortissement de la déchèterie de Darney (durée Compta-coût) et par les efforts réalisés en déchèterie avec moins de personnel dédié. Pour le transport, c'est la réduction des kilomètres parcourus grâce aux bennes compactrices et la réduction de l'utilisation du site de transit du flux multi-matériaux de Mandres sur Vair qui permettent cette baisse de dépenses. En effet depuis octobre et la réception du camion compacteur pour la collecte du flux multi-matériaux, tous les déchets de ce flux sont dépotés directement au centre de tri de Chavelot.

Les charges de collecte et pré-collecte, tous flux confondus, (OMr, recyclables secs et déchèteries) représentent 44 % de ces charges. Les charges de traitement ne représentent que 31 % des charges totales car peu de déchets sont produits, réduisant ainsi le recours à l'enfouissement ou l'incinération. En comparaison, les collectivités lorraines qui n'appliquent pas de tarification incitative ont des charges de traitement qui atteignent en moyenne 39 % de leurs charges totales.

Les produits hors redevance

Représentation graphique

Poste de recettes	€	≠ N-1
Ventes de matériaux	182 k€	-25 k€
Soutiens (éco-organismes)	480 k€	+18 k€
Aides (CD 88 - ADEME - Etat)	92 k€	-29 k€
Total produits	754 k€	-37 k€



Les produits du SICOTRAL ont atteint 754 000 € en 2020 soit 37 000 € de moins qu'en 2019 et cette tendance à la baisse continuera probablement les années à venir.

Le taux de couverture des charges par les produits est de 32 %. En Grand Est, les collectivités qui n'appliquent pas de tarification incitative ont un taux de couverture de seulement 21 %. Cette valeur vient confirmer que les recettes supplémentaires liées à un tri plus important des déchets et la maîtrise des dépenses liés aux ordures ménagères permettent de réduire de manière encore plus significative le montant total des redevances des usagers.

Hiérarchisation des principaux postes de charges

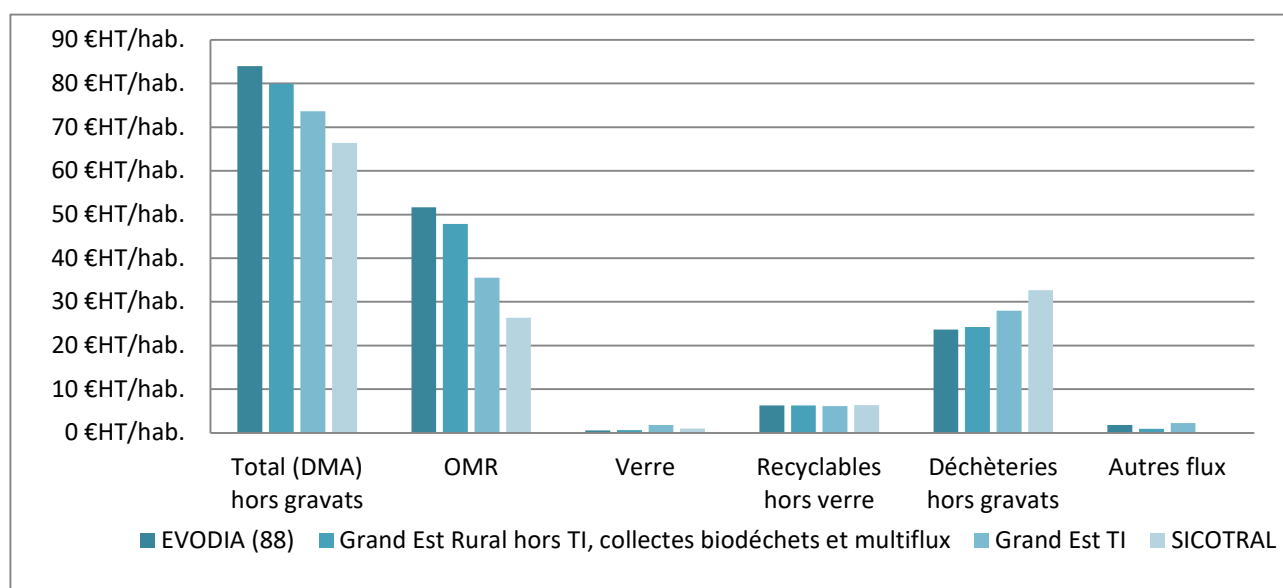
Principaux postes de charges	Charges HT en €	Différence n-1	%
1. Transport/traitement déchèteries	500 k€	-50 k€	21%
2. Collecte déchèterie	393 k€	-50 k€	16%
3. Collecte OMr	333 k€	+16 k€	14%
4. Tri des recyclables hors verre	299 k€	0 k€	13%
5. Charges fonctionnelles	241 k€	-29 k€	10%
Part des 5 principaux postes de charges			74 %

Depuis 2018 les deux postes de charges les plus onéreux concernent les déchèteries. Cependant on note en 2020 une baisse de 50 000 € sur le poste transport/traitement et sur le poste collecte en déchèteries. L'outil compta-cout a permis de mettre en évidence ces postes de charges les plus coûteux. Ainsi le SICOTRAL a ciblé les déchèteries en réduisant le temps de travail des gardiens (suppression des doublons les jours creux) et réalisé des investissements permettant l'optimisation du service et donc une réduction des charges de fonctionnement.

Positionnement du coût aidé HT

	Tous flux	OMR	Verre	Multi- matériaux	Déchèteries	Autres flux
SICOTRAL						
<u>Coûts aidés 2020 en € HT/hab.</u>	66 €	26 €	1 €	6 €	33 €	0 €
EVODIA (88)						
Données 2019 en € HT/hab.	84 €	52 €	1 €	6 €	24 €	2 €
Ecart à la moyenne en € HT/hab.	-18 €	-25 €	0,4 €	0 €	9 €	-2 €
Ecart à la moyenne en %	-21 %	-49 %	+67 %	+1 %	+38 %	-100 %
Grand Est rural hors TI						
Données 2019 en € HT/hab.	80 €	48 €	1 €	6 €	24 €	2 €
Ecart à la moyenne en € HT/hab.	-14 €	-21 €	0,3 €	0 €	9 €	-2 €
Ecart à la moyenne en %	-17 %	-45 %	+55 %	+1 %	+35 %	-100 %
Grand Est en tarification incitative (TI)						
Données 2019 en € HT/hab.	74 €	36 €	2 €	6 €	28 €	2 €
Ecart à la moyenne en € HT/hab.	-7 €	-9 €	-0,8€	0 €	5 €	-2 €
Ecart à la moyenne en %	-10 %	-26 %	-45 %	+4 %	+17 %	-100 %

Représentation graphique



Ces données permettent la comparaison avec différents types de collectivités :

- Les collectivités adhérentes à Evodia utilisatrices des mêmes unités de traitement.
- Les collectivités rurales du Grand-Est qui ne pratiquent pas de tarification incitative. Ces collectivités ont les mêmes contraintes de distance à parcourir entre les villages, jusqu'aux exutoires et entre déchèteries.
- Les collectivités du Grand Est qui pratiquent comme le SICOTRAL une tarification incitative.

La première comparaison montre que le coût total de la prestation assuré par le SICOTRAL et facturé à l'habitant est très inférieur à la moyenne départementale. Cet écart de 18 € est surtout dû aux faibles tonnages d'ordures ménagères et la fréquence de collecte toutes les deux semaines. Sur ce flux OMR le SICOTRAL est 56 % moins chers.

Les collectivités rurales qui n'appliquent pas de tarification incitative en Grand Est sont en moyenne moins chères que les collectivités vosgiennes. La ruralité permet de réduire également les coûts notamment sur les ordures ménagères. Cependant en ajoutant une tarification incitative le SICOTRAL économise 7 € par habitant de plus.

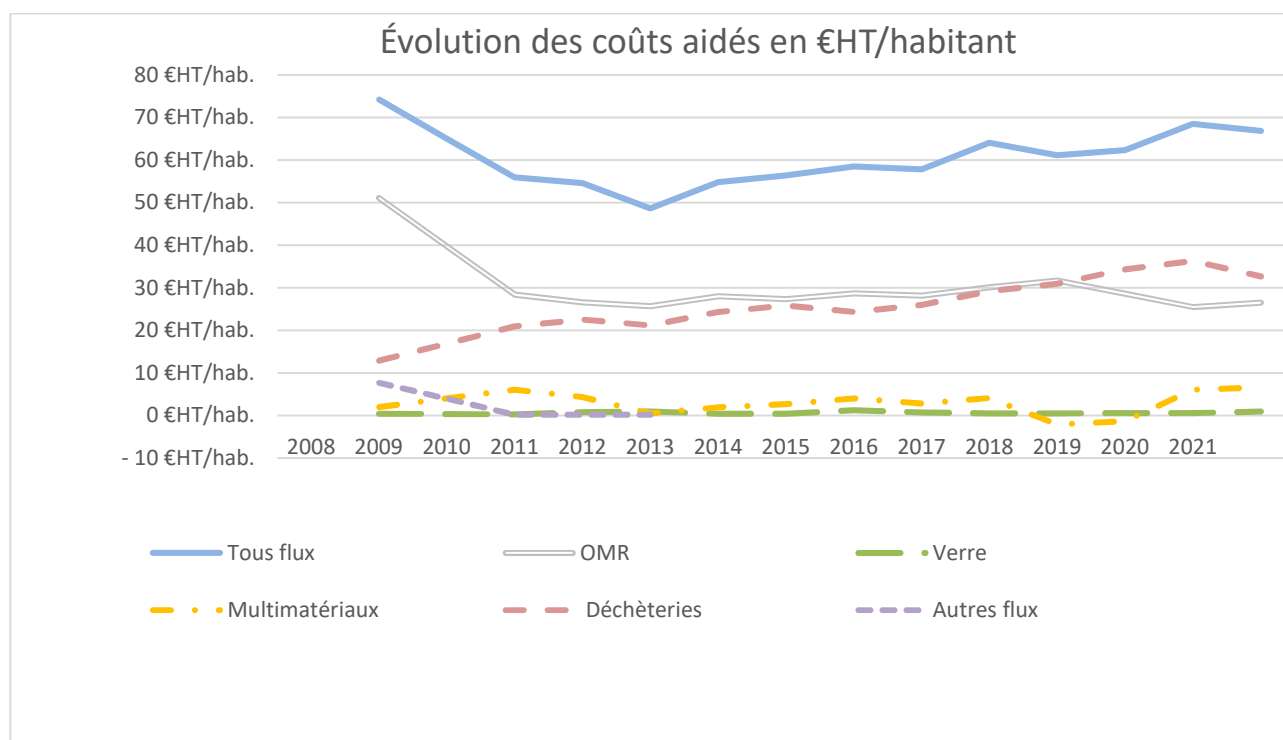
Enfin la comparaison avec la moyenne des collectivités Grand Est en tarification incitative montre que l'effet cumulé de la redevance incitative au poids et la ruralité permettent au SICOTRAL d'être parmi les collectivités les moins chères de toute la grande région.

Le coût à l'habitant est malgré tout élevé pour les déchèteries. Les investissements et le fonctionnement sur un réseau de cinq déchèteries paraissent lourds pour une population n'excédant pas 25 000 habitants en milieu rural. Cependant cette tendance à l'augmentation des coûts de déchèteries se constate également dans les collectivités en tarification incitative. En 2020 le SICOTRAL a tout de même réussi à baisser de 3 € par habitant le coût en déchèterie par rapport à 2019.

L'évolution des coûts aidés HT à l'habitant depuis 2007

Année	Tous flux	OMR	Verre	Multi-	Déchèteries	Autres flux
2007	74 €	51 €	0,4 €	2 €	13 €	8 €
2008	65 €	40 €	0,3 €	4 €	17 €	4 €
2009	56 €	28 €	0,3 €	6 €	21 €	0 €
2010	55 €	27 €	0,9 €	4 €	23 €	0 €
2011	49 €	26 €	1,0 €	1 €	21 €	0 €
2012	55 €	28 €	0,4 €	2 €	24 €	-
2013	56 €	27 €	0,4 €	3 €	26 €	-
2014	59 €	29 €	1,3 €	4 €	24 €	-
2015	58 €	28 €	0,8 €	3 €	26 €	-
2016	64 €	30 €	0,5 €	4 €	29 €	-
2017	61 €	32 €	0,5 €	-2 €	31 €	-
2018	62 €	29 €	0,6 €	-1 €	34 €	-
2019	68 €	26 €	0,6 €	6 €	36 €	-
2020	66 €	26 €	1,0 €	6 €	33 €	-

Représentation graphique



La mise en place de la redevance incitative a permis une diminution du coût global du service public d'élimination des déchets assuré par le SICOTRAL en passant de 74 € HT/habitant en 2007 à 56 € HT/habitant en 2009. Cette baisse s'est poursuivie en 2011 grâce à l'adhésion de la communauté de communes du Val de Vêge.

En 2017, la fusion avec le SYMTROM a permis de réduire les coûts de collecte du flux multi-matériaux et d'augmenter les recettes de ventes de matériaux et les soutiens CITEO. Ainsi, deux ans de suite, le SICOTRAL a été bénéficiaire sur ce flux.

La courbe « déchèteries » est à quand elle toujours en augmentation depuis la mise en place de la redevance incitative. Comme évoqué précédemment, le SICOTRAL collecte dans ces lieux près de la moitié des déchets ménagers du territoire. Des investissements pour un meilleur accueil des usagers ont été engagés presque chaque année. En 2018, pour la première année, les déchèteries ont même été le premier poste de dépense, dépassant celui des ordures ménagères résiduelles.

En 2019, on constate une forte augmentation de 7 € par habitant sur le flux multi-matériaux due à l'augmentation des tarifs de tri et la nouvelle facturation des refus de tri cumulé avec une baisse des soutiens CITEO. Pour le SICOTRAL qui collecte peu d'ordures ménagères et beaucoup de déchets recyclables, la baisse des tarifs de traitement des ordures ménagères et encombrant n'avait pas permis de compenser la hausse du traitement des recyclables.

Grace à ses investissements dans la compaction, le SICOTRAL a réussi en 2020 à réduire ses charges de fonctionnement et ainsi inverser cette tendance à la hausse des coûts constatés depuis plusieurs années.

La communication

En cette année particulière, confinement après confinement, nous avons dû adapter notre communication avec quelques actions sur le terrain mais aussi assurer la continuité de l'information concernant la gestion des déchets sur les réseaux sociaux.

Sensibilisation « grand public »

Animation en partenariat avec EVODIA

A la communauté de communes « Les Vosges Côté Sud Ouest » à Lamarche, animation sur la fabrication de produits naturels.



A la communauté de communes Mirecourt Dompaire,

Animation sur le tri et le recyclage des déchets auprès d'un groupe de personnes accompagnés par le conseil départemental.

Animation en partenariat avec EVODIA

Au pôle petite enfance de Darney en partenariat avec la communauté de communes « Les Vosges Côté Sud Ouest », animation sur la fabrication de produits naturels.



Publication facebook



Sicotral

14 oct. 2020 • 🌐

Bonsoir, nous revoilà !!! Hier soir nous avons eu le plaisir de co-animer avec Laurence d' **Évodia** un atelier sur la fabrication de produits naturels (lessive, liniment, pierre blanche) ainsi que la conception de tawashis avec des chaussettes dépareillées (ah oui... car finalement on constate que nous avons tous des chaussettes qui se sentent seules 🧦😄😄) ! Nous souhaitons remercier le relais d'assistantes maternelles de Darney pour avoir organisé cette soirée, un grand merci également à toutes les participantes pour leur implication et leur bonne humeur ! Belle soirée ! A bientôt !



Sensibilisation « jeunesse »

Animations sur le temps scolaire dans les écoles primaires : plus de 150 élèves sensibilisés au tri et au recyclage des déchets.

Ecoles primaires de : Damas et Bettégney, Hennecourt et Dompain.



Accompagnement et suivi d'un groupe d'élèves de BAC au lycée d'Harol



Ce projet sera présenté pour leur BAC.

Les sujets sur le tri, le recyclage, la préservation de l'environnement et la déchèterie seront abordés sous forme de petite vidéo diffusées sur les réseaux sociaux.

Visite de la déchèterie de Darney avec un groupe

Publication facebook

Accueil Boutique À propos Photos Vi

Sicotral
15 oct. 2020 • 🌐

Mission Locale de la Plaine des Vosges
15 oct. 2020 • 🌐

Et une nouvelle journée dédiée à la visite d'entreprises et à la découverte de métiers pour des jeunes de notre Mission Locale et de la [Mission Locale d'Epinal](#)

Au programme:
Visite du SOCOTRAL à Darney
Visite d'ERIEST à Martigny les Bains (qui est encore à la recherche de candidats, débutants acceptés si motivés)
Présentation des métiers de la fonction hospitalière par l'hôpital de Lamarche
Merci aux entreprises qui nous ont accordé de leur précieux temps et aux jeunes pour leur participation à cette journée.



👍 2

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager



Concours papiers Nouvelle version !

Depuis plusieurs années, le SICOTRAL organise un concours de collecte des papiers avec 4 écoles de son territoire. Cette année, nous avons investi dans l'achat de 23 conteneurs décorés à l'image d'un célèbre personnage de jeux vidéo afin de permettre à chaque école de notre territoire de pouvoir collecter le papier et ainsi percevoir quelques euros pour les coopératives scolaire.

Publication facebook

Sicotral ▼

Aperçu

Publicités

Boîte de réception

Accueil

Boutique

À propos

Photos

Vi



Sicotral

19 nov. 2020 • 🌐

Bonsoir à toutes et à tous,
Les voici les voilà, les conteneurs destinés à la collecte du papier dans les écoles viennent d'arriver ! Ils seront bientôt en place pour les écoles participantes !
N'hésitez à trier tous vos papiers !
A vos marques prêts triez !!!!
Belle soirée !!!



Quelques chiffres en 2020, le SICOTRAL a versé :

97.50 € aux écoles d'Hennezel / Clairey

202.50 € au RPI de Sans Vallois – Les Vallois

300.00 € à l'école d'Hennecourt

400.00 € à l'école de Damblain

Avec le SICOTRAL et ton école
participe au challenge

"Collecte de vieux papiers"

Apporte le plus de vieux papiers possible dans le conteneur situé près de l'école !

Un conteneur plein de papiers c'est 25 € pour la coopérative scolaire.

Tous les élèves de l'école remportant le challenge auront la chance de visiter le centre de tri des déchets recyclables à Chavelot !

Les papiers à trier



Tous les papiers ont droit à une seconde vie ...
Triions-les tous : recyclons !

Collecte de papiers au profit des associations :



Quelques chiffres en 2020, le SICOTRAL a versé :

222.50 € à l'association sport culture et loisirs du Clerjus
 54.75 € à chaque coopératives scolaires des écoles d'Escles et Lerrain
 332.50 € à l'association L'école et les Amis de Bains les Bains

Communication sur les réseaux sociaux pendant la crise sanitaire

Afin de maintenir l'information pendant les périodes de confinement nous avons utilisé les outils numériques et notamment facebook :

Sicotral
22 avr. 2020 •

Cette information est valable également pour les conteneurs de déchets recyclables situés dans votre commune !
 Les mouchoirs, masques, gants, ... sont à jeter dans votre bac à ordures ménagères !

Merci pour les agents qui collectent et pour ceux qui trient.

Belle soirée à tous et prenez soin de vous !

Intermarché Mirecourt
22 avr. 2020 •

RAPPEL

Ni masques ni mouchoirs dans les sacs jaunes !

Chaque jour, les employés du centre de tri de la Maix à Chavelot traitent près de 180 tonnes de déchets issus de la col-

Sicotral
4 mai 2020 •

Bonjour à toutes et à tous,
 Voici encore quelques soutiens ! MERCI
 Ces dernières semaines ont été particulières et vous nous avez permis d'assurer nos différentes collectes avec le sourire.

Cette information vous l'attendez tous... OUI les déchetteries vont ré-ouvrir la semaine prochaine, voici quelques préconisations à respecter afin d'assurer la sécurité de tous.

Nous comptons sur votre compréhension, votre civisme et votre patience ... et surtout prenez bien soin de vous et des autres !

Belle soirée !

L'équipe du SICOTRAL

Communication en déchèterie pendant la crise sanitaire

Publication facebook

Sicotral
29 oct. 2020 •

Bonjour à toutes et à tous,
 Nous vous informons que pour le moment l'ensemble des services du SICOTRAL continuent à fonctionner.
 Les déchèteries restent ouvertes mais nous vous demandons de prendre quelques précautions ! (Voir ci-dessous)
 Merci d'avance !
 Belle soirée et prenez soin de vous !

CORONAVIRUS / COVID - 19

A la déchèterie aussi les gestes barrières sont nécessaires pour vous protéger et protéger les autres.

LE MASQUE EST OBLIGATOIRE

Merci de respecter scrupuleusement les préconisations ci-dessous :

3 voitures maximum dans la déchèterie

Attendre que le gérant de la déchèterie vous invite à entrer.

Respecter une distance minimale d'un mètre
 avec le gardien et les autres usagers.

Décharger vos déchets par vous même
 L'aide au déchargement par les agents est interdite.

Temps sur le site limité à votre dépôt.

Merci d'apporter vos outils.

Nous comptons sur la compréhension, la patience et le civisme de chacun.
 Prenez soin de vous !

Événements :

Collecte des textiles au profit de l'association

AREMIG du 16 au 28 novembre 2020.

Publications facebook



Sicotral

16 nov. 2020 •

3... 2 ... 1 ... c'est parti, le coup d'envoi de cette grande collecte de textiles 🧥👕👖 au profit de l'**AREMIG** a été donné ce matin ... les premiers sacs de textiles sont arrivés !!!
N'oubliez pas, vous avez jusqu'au 28 novembre pour les déposer dans les points de collecte participants !!!
Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter !
Belle soirée !



Quelques chiffres :

66 points de collecte

+ de 20 tonnes de textiles collectés

2200 € reversé à l'AREMIG



Sicotral

4 févr. •

Bonsoir à toutes et à tous,
Cet après-midi nous avons eu l'honneur de représenter le **Sicotral** auprès de l'**AREMIG**. Grâce à votre belle participation lors de notre grande collecte de textiles, nous avons remis un chèque de 2200 €. 🙏
Encore un énorme MERCI à toutes les personnes qui ont fait de cette belle collecte une réussite (Mairies, communautés de communes, usagers, associations, entreprises, evodia, revalprest, ... ainsi que le personnel du Sicotral 🙏.)
Rendez-vous en fin d'année 2021 pour renouveler cette belle opération !
Belle soirée et surtout prenez bien soin de vous !
😊



Communication écrite, visuelle, numérique :

Camion de collecte des conteneurs de déchets recyclables



Sicotral

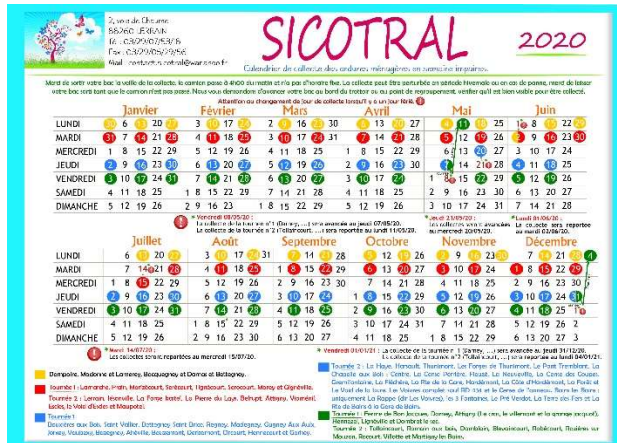
11 nov. 2020 •

Article dans VOSGES MATIN paru ce matin !
Après quelques jours de fonctionnement nous pouvons vous dire que ce camion répond complètement à nos attentes.
Belle journée à toutes et à tous.



Communication visuelle sur le nouveau véhicule

Verso de facture (Avril et Octobre) et calendrier de collecte des ordures ménagères.

[illegible]

Préparation de l'arrivée des nouvelles consignes de tri :

La crise sanitaire a eu également comme conséquence le décalage du déploiement des nouvelles consignes de tri initialement prévues en juillet 2020. Le SICOTRAL a participé au groupe de travail organisé par EVODIA afin d’imaginer et concevoir les axes de communication et les supports d’informations.



Site internet : www.sicotral-vosges.com

Page Facebook : Sicotral